

PREVALENCE ET PRISE EN CHARGE DE LA POLYARTHRITE RHUMATOÏDE DANS LE NORD PAS-DE-CALAIS EN 2005 : QUELLES PARTICULARITES ?

E Biver*; V Beague**; D Mollet**; D Lajugie**; G Baudens***; P Neirinck**; RM Flipo*

* Service de Rhumatologie, C.H.U. hôpital Roger Salengro, Lille

** Service Médical Nord Picardie, CNAM, Villeneuve d'Ascq

*** Réseau RIC, Valenciennes

Objectif : L'objectif est d'évaluer la prévalence et la prise en charge réelle non hospitalière de la Polyarthrite Rhumatoïde (PR) en 2005 à l'échelon régional du Nord Pas-de-Calais par l'analyse des prestations remboursées aux assurés sociaux par l'Assurance Maladie.

Patients et Méthodes : Deux systèmes d'information du Service Médical de la CRAM du Nord Pas-de-Calais, Hippocrate et Erasme, ont permis de sélectionner les 7178 patients déclarés en ALD pour PR en 2005 parmi les 3 995 671 assurés du régime général d'Assurance Maladie (85% de la population régionale) dans le Nord Pas-de-Calais. Pour chaque patient étaient recueillis l'existence d'au moins un remboursement de consultation ambulatoire de médecine générale, rhumatologie ou autres spécialités, de soins infirmiers, d'au moins un traitement de fond délivré en ville, le paiement d'indemnités journalières et de pensions d'invalidité.

Résultats : La prévalence de la PR dans le Nord Pas-de-Calais en 2005 est chiffrée à 179,6/100000 habitants (sex-ratio 2,97 femmes pour un homme, âge moyen des patients 60,2 ans).

- Actes médicaux ambulatoires : 5782 (81%) assurés ont bénéficié d'au moins un acte de médecine générale (moyenne 9,3 actes/an), 2862 (40%) d'une consultation chez un rhumatologue libéral (moyenne 3,1 actes/an), 4442 (62%) d'au moins une autre consultation spécialisée (moyenne 3 actes/an), 4800 (67%) d'actes infirmiers. 1133 (15,8%) n'ont eu ni remboursement de médecine générale, ni de rhumatologie en secteur libéral.

- Remboursement des traitements : 2743 (38%) patients n'ont bénéficié du remboursement d'aucun traitement de fond, seuls 17% d'entre eux ont été remboursés d'au moins une consultation libérale de rhumatologie et 68% d'une consultation de médecine générale. 4435 (62%) patients ont reçu au moins un traitement de fond dont 533 (7%) une association de traitements de fond comprenant un anti-TNF dans un cas sur 2. 46% d'entre eux n'ont pas consulté de rhumatologue libéral dans l'année.

- Aspects socio-économiques : En 2005, 681 patients (18%) ont reçu des indemnités journalières (IJ) parmi les 3862 assurés (54%) susceptibles d'en percevoir (moyenne 95 IJ, soit plus de 3 mois d'arrêt de travail) ; 667 patients (9,3%) percevaient une pension d'invalidité, dont les 3/4 des pensions de catégorie 2

Discussion : Les résultats de prévalence sont parfaitement concordants avec les données régionales antérieures : 0,172% en 1995 (étude Communauté Urbaine de Lille), 0,13% en 2001 (EPIRHUM 2), confirment une moindre prévalence de la PR dans le Nord Pas-de-Calais par rapport à la moyenne nationale : 0.31% (EPIRHUM 2).

Avec 1 patient sur 5 qui n'a pas consulté de médecin généraliste et seuls 40% qui ont consulté un rhumatologue libéral, cette étude souligne l'insuffisance potentielle d'accès ou de recours aux soins des patients atteints de PR. Pour autant, la PR reste un rhumatisme inflammatoire destructeur dont les conséquences en termes de handicap (pensions d'invalidité) ou de retentissement socio-professionnel et économique (arrêts de travail fréquents et prolongés) ne peuvent être ignorées, notamment à l'heure des biothérapies.